



# Rendons à chacun sa santé

## par un égal accès de tous aux soins médicaux

*Chacun doit financer les soins selon ses moyens et en bénéficier selon ses besoins.*

### ■ Pour ceux qui renoncent à se faire soigner

Les forfaits, les franchises, les déremboursements conduisent un quart de nos concitoyens à renoncer à des soins. L'augmentation continue de la part restant à la charge des patients dégrade le niveau de santé général de la nation.

### ■ Pour ceux qui vivent dans des territoires délaissés

Les implantations de médecine de proximité se font rares pour tout un ensemble de populations et de régions. Il manquera par exemple pas moins de 10 000 médecins généralistes en 2015 dans les banlieues et dans les campagnes. L'inégalité qui en résulte dans l'accès aux soins, la prévention et la prise en charge médico-sociale n'est pas supportable.

### ■ Pour ceux qui souffrent de la privatisation des établissements

La dictature de la tarification à l'activité et la confusion des genres entre hôpitaux publics et cliniques privées ne profitent pas à l'intérêt général. Elles favorisent les dérives concurrentielles et lucratives : inflation d'actes inutiles, sélection des patients en fonction de leur pathologie, disparition d'activités non rentables, captation des médecins hospitaliers par le secteur privé, patients piégés par les dépassements d'honoraires.

### ■ Rationalisons le financement de l'assurance-maladie

Le vieillissement de la population et les progrès techniques de la médecine rendent inexorable l'augmentation des dépenses de santé. Notre société doit l'accepter et se donner les moyens de la financer. En premier lieu, il est fondamental de créer des richesses, c'est-à-dire mener une véritable politique industrielle et lutter contre l'euro cher, grâce à une réorientation de la politique européenne. Il faut aussi réformer la fiscalité dans un sens moins complaisant avec les revenus financiers, maîtriser les dépenses et assainir les relations entre pouvoirs publics et entreprises pharmaceutiques.

### ■ Réorganisons la médecine de proximité

Les activités ambulatoires du champ de la santé doivent être repensées sur la base de plusieurs principes que la loi HSPT a trop peu pris en compte : pluridisciplinarité, coordination, plateformes ambulatoires de formation, limitation des dépassements d'honoraires, alternatives à la rémunération à l'acte, encadrement de la liberté d'installation des professionnels.

### ■ Renforçons l'hôpital public

Il est légitime et utile de réserver un statut particulier à l'hôpital public, pilier de notre système de santé. Il doit continuer d'assurer la synthèse républicaine entre excellence médicale et égalité d'accès aux soins. Il doit demeurer le lieu de formation universitaire des professionnels. Sa gouvernance doit associer bien davantage les soignants à la prise de décisions. Il doit pouvoir mixer la tarification à l'activité avec deux autres modes de financement : prix de journée et enveloppe globale, afin de remplir ses missions de service public.

avec Jean-Pierre Chevènement  
Portons le Programme de Salut Public

Mouvement Républicain et Citoyen

**Pour en savoir plus - Pour s'engager - Pour soutenir**

[www.mrc-france.org](http://www.mrc-france.org) ou adresser ses coordonnées

à Mouvement Républicain et Citoyen -Siège national : 3 avenue de Corbéra - 75012 PARIS

Prénom : ..... NOM : .....  
Adresse postale : .....  
Courriel : .....